

Commune de LAPEYROUSE MORNAY
7 Place Jérôme Cavalli
26210 LAPEYROUSE MORNAY
Tél : 04 75 31 90 90
Mél : mairie.lapeyrouse@orange.fr

PROCES-VERBAL **DU CONSEIL MUNICIPAL** **Séance du 21 février 2023**

Nombre de conseillers en exercice : 15	Secrétaire de séance : Noémie EDET			
Date de convocation : 14/02/2023	Nombre de présents : 14	Comité secret : non		
Absents : 0	Excusé (e) s : 1	Pouvoirs : 1	Votants : 15	Quorum exigé : 8

Etaient présents : Nicole DURAND, Paul ZOWIEZ-NEUMANN, Annie BEGOT, Joceline MARQUES, Marius GIRARD, Christelle JOURDAN, Jérôme CLAVEL, Nadine GOUDARD, Éric TONDEUX, Aurélia SAINT-CLAIR, Cédric MALLEIN-GIRIN, Florence FRANCOIS-BRAZIER, Noémie EDET, Noemie NIVON

Etait excusé : Michel JOVANOVIC (réunion CCPDA) (procuration à Paul ZOWIEZ-NEUMANN)

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL DU 17 JANVIER 2023

Ordre du jour de la séance :

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

TRAVAUX EN COURS ET A VENIR

- Eclairage public
- Voirie : Délibération : Nomination voie nouvelle
- Logement école : Délibération : Montant du loyer
- Stade ...

ACQUISITION FONCIERE

- Rencontres architectes – CAUE - CCPDA

BUDGET

- Délibération : Décision modificative : Ouverture crédits investissement
- Retour sur réunion – Commission municipale

PERSONNEL

- Entretiens annuels
- Formations
- Contrat

AFIR

- Délibération : Désignation délégués

ECOLE ET PERISCOLAIRE

- Rencontre inspectrice, effectif, demande, ...

COMPTE-RENDU REUNIONS

- CCPDA : Prédic, Génération en fête, ...
- Département
- SIRCTOM , ADN
- Assemblées générales : Club du 3^{ème} âge, Comité des fêtes, AFN

QUESTIONS DIVERSES

TRAVAUX EN COURS ET A VENIR

Eclairage : les illuminations ont été déposées le 19 janvier.

La convention entre la Mairie et l'entreprise Mabboux pour la maintenance de l'éclairage public a été signée le 23 janvier. Un devis a été demandé pour le passage de l'éclairage en led. L'entreprise est intervenue récemment Quartier des Morelles et sur 2 points au village (Route de Beaurepaire et Route de Moras).

Rivières : les travaux sur le Dolon sont terminés. Madame le Maire a rencontré le Maire de Jarcieu le 23 janvier et le SIRRA (syndicat isérois rivières) le 24 janvier.

Assainissement : une obstruction s'est produite sur le réseau le 20 février au lotissement les Terrasses. Le signalement de cet incident a été fait à la CCPDA et un hydro-cureur est intervenu le même jour à 18 heures.

Eau : Une coupure d'eau Chemin des Grands Hautins, suite à des travaux a été réparée le jour-même suite à l'intervention de SAUR.

Voiries : Madame le Maire informe les membres présents qu'il appartient au Conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner à la voie communale située Route Départementale 246, barreau avec la Route Départementale 519. La Commission Voirie propose « Voie nouvelle », ce que le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

Délibération n°D.2023.02 : Dénomination Voie nouvelle - Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

L'entreprise MAS doit installer les panneaux de signalisation les 2 et 3 mars prochain.

Les agents techniques ont nettoyé le chemin de Dardoche les 6 et 7 février. Madame le Maire se repose la question de la sécurité (marches à refaire correctement).

Joceline MARQUES (adjointe) indique que la commission voirie a listé dans les réfections de voirie : le Chemin de Montanay, le Chemin de la Bergerie et l'Impasse du Pirol. La commission voirie doit se réunir pour faire un dernier tour de la commune afin de déterminer si d'autres lieux nécessitent une intervention.

Cantine : l'entreprise Rodet a livré les nouvelles chaises pour la cantine le 19 janvier, le personnel en est satisfait.

Stade : Madame le Maire présente au Conseil municipal les devis approuvés de l'entreprise Dupont pour l'éclairage extérieur avec leds et un tableau électrique avec commande séparée de l'éclairage.

Logement au-dessus de l'école : des diagnostics sont à faire avant la remise en location. Une demande de devis a été faite le 6 février : sur 4 entreprises sollicitées, 2 ont répondu. Point à faire avec les 2 diagnostiqueurs pour date éventuelle d'intervention puis choix de l'entreprise car prix équivalent. Le logement sera disponible à partir du 1^{er} mars 2023. Cet appartement n'est plus conventionné aussi, il appartient au conseil municipal de fixer le montant du loyer. Le Conseil municipal décide de fixer le loyer à la somme de 530 € + 70 € de charges de chauffage.

Délibération n°D.2023.03 : Fixation du prix du loyer de l'appartement sud au-dessus de l'école - Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Eglise : Un devis a été demandé à l'entreprise Paccard suite à la visite annuelle du 16 janvier car l'horloge n'est pas à l'heure (il faut changer la minuterie et les aiguilles, ce dernier a été accepté).

Ecole et bâtiments communaux : Madame le Maire indique qu'une commande de 7000 litres de fuel a été livrée le 31 janvier, à un prix inférieur à celui de novembre.

Dératisation : l'entreprise Zappa, dont le devis a été reçu en Mairie et accepté, elle interviendra sur la commune, accompagné d'un agent technique.

ACQUISITION FONCIERE

L'acte de vente a été signé le 23 janvier. Des devis ont été demandés auprès de plusieurs cabinets d'architectes. Un premier architecte est venu visiter les locaux. Un rendez-vous est prévu avec le CAUE pour définir leur mission (prise en charge 50% par CCPDA) concernant ce projet qui devra également prévoir l'aménagement du Chemin de St Charles. Un point est aussi prévu avec la CCPDA (Service Urbanisme+Economie+ADS) pour une aide sur le montage du dossier et l'accompagnement financier (quelles subventions peuvent être mobilisées, auprès de quels partenaires, sous quels délais...).

Madame le Maire indique que Michel JOVANOVIC (adjoint) est absent du Conseil municipal ce soir car il assiste à la Commission Urbanisme-Habitat de la CCPDA présentant les outils d'ingénierie pour l'accompagnement des communes dans leurs projets (chargés de mission urbanisme, architecte-conseiller, CAUEs, études urbaines) et les outils fonciers (portage foncier, bonus foncier, EPORA).

BUDGET

Madame le Maire propose d'ouvrir une partie des crédits du programme d'investissement avant le vote effectif du budget 2023 afin de pouvoir régler certaines factures.

Délibération n°D.2023.04 : DM2023-01 : ouverture anticipée de crédits d'investissement sur l'exercice 2023 - Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

La Commission Finances s'est réunie le 18 février afin de préparer le budget.

Un courrier a été adressé aux associations le 6 février concernant leur demande de subventions. Elles doivent être reçues en Mairie avant le 10 mars 2023.

Madame le Maire indique qu'il faudra se positionner sur les taux impôts communaux, la taxe habitation, la taxe sur le foncier bâti et la taxe sur le foncier non bâti lors d'un prochain Conseil municipal et réfléchir également à une éventuelle revalorisation des taux communaux (location salles,...)

PERSONNEL

Entretien du personnel avec Paul ZOWIEZ-NEUMANN (adjoint) : les entretiens d'évaluation se sont bien passés, reste un à faire.

Le contrat de l'agent employé en contrat CUI est renouvelé du 1^{er} février au 31 juillet avec des horaires réadaptés.

Madame le Maire fait le point sur les formations suivies ou demandées par les agents ce semestre.

La formation pour le PSCI sera programmée en fin d'année 2023, et celle pour l'utilisation des extincteurs en 2024.

AFIR

Madame le Maire explique au Conseil municipal, qu'il convient de procéder au renouvellement du bureau de l'Association Foncière Intercommunale de la Valloire. Un désigné pour le Conseil Municipal et un pour la Chambre d'Agriculture

Délibération n°D.2023.05 : renouvellement du bureau de l'Association Foncière Intercommunale de Remembrement de la Valloire (AFIR) : désignation des membres - Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

ECOLE ET PERISCOLAIRE

Madame le Maire a rencontré l'inspectrice pour évoquer une fermeture de classe l'an prochain (131 élèves prévus à la rentrée prochaine à ce jour), un courrier de l'académie a été reçu en ce sens.

Madame le Maire va rencontrer la Directrice pour les prêts de salles et la participation de l'école au Salon des Jeunes (cotisation de la commune de 110€).

La Préfecture met en place un dispositif pour la tarification à 1€ selon le coefficient familial. Une compensation de l'Etat est prévue sur une période donnée de 3 ans. Le Conseil municipal ne souhaite pas mettre en place ce système car il y a un manque de visibilité à long terme, de plus celui-ci est trop difficile à mettre en application.

COMPTE-RENDU REUNIONS

AG Club de l'Amitié le 19 janvier : Paul ZOWIEZ-NEUMANN (adjoint) a indiqué qu'elle s'était bien passée. Il y a eu 36 participants. 6 adhérents décédés en 2022 et 8 nouveaux en 2023. Plusieurs repas ont été organisés. Le bureau a été renouvelé à l'identique. La participation des adhérents passe de 10 à 15 euros.

Réunion cantonale le 20 janvier : Madame le Maire informe le Conseil municipal que l'enveloppe cantonale a été consommée en totalité. La Route Départementale 121 sera refaite d'ici cet été. Les agents du Département doivent prendre contact avec la SNCF pour faire une convention concernant le pont sur la RD 519. Madame le Maire a demandé qu'on lui transmette la convention entre les services départementaux drômois et isérois. Les demandes de subvention au Département sont à déposer au plus tôt, quoi qu'il en soit avant octobre.

AG Comité des Fêtes le 21 janvier : Annie BEGOT (adjointe) liste le matériel de location disponible : 4 barnums, 2 grands chapiteaux et chambre froide. La location est gratuite pour les associations de Lapeyrouse Mornay. La restauration de la chambre froide et l'achat de barnum noir pour louer aux personnes souhaitant cuisiner en extérieur est à l'étude. L'association a également exposé ses projets de manifestations : brocante avec paëlla, bourse aux jouets, fête des jeux, marché créateurs de Lapeyrouse, Noël. Le bureau a été reconduit.

Ste Barbe des pompiers le 21 janvier : Madame le Maire informe que des décorations ont été remises aux pompiers. Ils recrutent, toujours car ils sont en manque d'effectifs, l'école des jeunes sapeur-pompiers comptent plus de 30 JSP. Les actes de bravoure ont été félicités. Il y avait moins de monde présent que les autres années.

ADN le 24 janvier : Paul ZOWIEZ-NEUMANN (adjoint) indique qu'il est toujours en attente des conventions restantes à signer par les particuliers. La situation est compliquée à gérer, les travaux avancent mais pas de date de fin annoncée. Les habitants peuvent aller voir la date de déploiement de la fibre prévue sur le site d'ADN en rentrant leur adresse.

AG AFN le 24 janvier : Annie BEGOT (adjointe) indique qu'il a été rendu hommage aux personnes décédées. Le bureau a été renouvelé. L'association compte 15 membres. On peut y aller en tant que sympathisants.

Marchés de la Valloire le 25 janvier. Annie BEGOT (adjointe) a assisté à la réunion. Elle a indiqué lors de la réunion que beaucoup de marchés était prévu le vendredi, ce qui bloque les associations qui pourraient prévoir des manifestations. Le BAT des flyers des marchés a été envoyé pour avis à la Commission culturelle.

Valloire Loisirs le 30 janvier : Annie BEGOT (adjointe) : l'association a pleins de projets sociaux-culturels pour les 5 ans à venir : accueil tout public, renforcer lien social, projet culturel, développement numérique. Les permanences CAF ont toujours lieu tous les jeudis à Lapeyrouse. Elle a accueilli un animateur ado et propose un accompagnement personnalisé informatique intergénérationnel. L'association souhaite alimenter le lien social, aider à la parentalité. Un nouveau groupe est mis en place : consommer autrement. Ce groupe a fait un spectacle. Valloire Loisirs essaie d'associer le collège aussi pour la comédie itinérante, le collège de St Sorlin est invité le 2 mars. Un nouveau Directeur est arrivé. 16/17 ados sont venus aux vacances de février.

CCPDA Prédicit le 31 janvier : Madame le Maire a assisté à la réunion au sujet de Prédicit qui alerte sur les conditions climatiques. Une application est disponible pour les portables. Il a été également question du plan communal de sauvegarde.

CCPDA Bureau + Conseil communautaire le 2 février : Madame le Maire informe le Conseil municipal que le problème de la ressource en eau a été évoqué, la situation est compliquée. Une réunion est prévue à la Préfecture prochainement à ce sujet. L'année à venir s'annonce difficile au niveau de la sécheresse. Le SIEVG comme d'autres syndicats va émettre des avis négatifs sur les permis de construire à cause de cela.

SIRCTOM compostage partagé le 10 février (à destination du Conseil municipal) : Marius GIRARD (Conseiller municipal) indique que l'animatrice a expliqué comment fonctionne le compostage. Elle a fait des propositions pour le nouveau lotissement mais il faut des référents en Mairie et référents habitants, à voir si possible de le mettre en place. Le compostage devient obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2024. Ce système est déjà en place dans certaines communes.

CCPDA Générations en fête le 13 février : Annie BEGOT (adjointe) : retrace le bilan de la fête d'octobre : étaient présents le centre de loisirs, des familles avec enfants de toutes les tranches d'âges. Il y avait pleins d'activités, des contes. Les jeunes de St Jean de Galaure ont fait tous les décors. 1700 personnes sont venues. Il manquait des bénévoles donc du personnel de la CCPDA a été réquisitionné. En 2023, la commune de Laveyron accueillera cet évènement.

Relais Alimentaire Galaure le 13 février : Joceline MARQUES (adjointe) informe du bilan 2022 : 9 communes adhérentes. 61 foyers aidés avec 150 bénéficiaires. Cela représente 1852 passages. Pour Lapeyrouse, 12 foyers ont été aidés, 30 bénéficiaires, 324 passages. La commune de Manthes souhaite adhérer au Relais. Le montant de la participation pour la commune s'élève à 808.26 euros (dont 363.00 soit 0.30 par habitants + 445.26 en fonction du nombre de bénéficiaires).

Infos Préfecture Correspondant Défense le 20 février : Paul ZOWIEZ-NEUMANN (adjoint) a trouvé cette réunion très intéressante. Cette réunion d'information portait sur les correspondants communaux de défense. Leur rôle a été expliqué : informer les citoyens sur les opérations conduites par les forces armées, sensibiliser les citoyens aux services de la défense. Il a été évoqué les méthodes de recrutement actuel et beaucoup de nouveaux métiers, surtout en informatique. Un système de recrutement pour le plan vigi-pirate a été mis en place : les réservistes sont formés et rémunérés pour assurer les gardes le week-end et les vacances d'été.

QUESTIONS DIVERSES

Madame le Maire remercie les élus qui ont distribué le lien lapeyrousien.

La Préfecture a passé le secteur en niveau 2 pour pollution du 14 au 16 février.

Grippe aviaire : zone de contrôle AP (avec 24 autres communes drômoises) le 15 février (pour 21 jours). Une déclaration des basses-cours doit être faite en Mairie.

Le Forum intercommunal de l'emploi et de l'alternance aura lieu le 16 mars à St Rambert d'Albon.

Diverses demandes de la part du bar.

Demande changement de jour de venue pour le camion pizza.

Marathon de la biodiversité : la CCPDA va créer des haies et des mares (13 kms de haies et 13 mares) d'ici fin 2024. La plantation de haies autour de certaines STEP dont celle de Lapeyrouse est prévue dans les prochaines semaines.

Date nettoyage printemps : samedi 1^{er} avril.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h53.

Noémie EDET

Secrétaire de Séance

Nicole DURAND

Maire